

ARTICLE

« Y aura-t-il toujours des pauvres?¹ » : les transformations des discours sur la pauvreté en période de prospérité

Stéphanie O'Neill

AU SORTIR DU SECOND CONFLIT MONDIAL, le Québec et le Canada entrent dans la période des « Trente Glorieuses », nom donné, en 1979, par l'économiste français Jean Fourastié aux trois décennies de prospérité relative, qui s'étendent de la reprise de l'économie de paix vers les années 1946-1947 au premier choc pétrolier en 1973. Le retour à l'économie de paix ne s'effectue toutefois pas du jour au lendemain. En effet, la rareté des biens perdure après la fin des hostilités, comme l'a démontré Joy Parr². Cela dit, après une décennie et demie de frugalité forcée causée par dix ans de crise économique suivis de six ans de guerre, bon nombre de consommateurs, et surtout de consommatrices – bien des ménagères sont alors responsables des achats domestiques au sein de leur foyer³ –, sont sur le point de découvrir que, parfois, tout vient vraiment à point à qui sait attendre. Un bref coup d'œil aux revenus et à l'inflation permet en effet de confirmer que, même si le Canada et le Québec n'entrent pas dans la société de consommation avant le milieu des années 1960, les Trente Glorieuses sont associées à juste titre à une période de prospérité⁴. À

1. Jean-Paul Audet, « Y aura-t-il toujours des pauvres? », *Maintenant* (automne 1965), 284-286.

2. Joy Parr, *Domestic Goods. The Material, the Moral, and the Economic in the Postwar Years* (Toronto : University of Toronto Press, 1999), 66.

3. Denyse Baillargeon, *Ménagères au temps de la crise* (Montréal : Éditions du remue-ménage, 1993), 158; Magda Fahrni, « Explorer la consommation dans une perspective historique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58, n° 4 (printemps 2005), 468-469.

4. Sur les revenus et l'inflation, voir entre autres publications : Abdul Rashid, « L'évolution du salaire durant sept décennies », *L'emploi et le revenu en perspective*, 5, n° 2 (été 1993); Canada,

l'échelle du Canada, comme le soulignent Magda Fahrni et Robert Rutherford, ce « boom » est attribuable à plusieurs causes, entre autres la consommation des ménages du pays, la demande de ressources canadiennes par les États-Unis et les exportations vers l'Europe dans le sillage du plan Marshall⁵. Plus encore, de nouvelles mesures sociales et les gains des syndicats dans les années 1940 « *ensured that some sectors of the working class benefited from this prosperity* »⁶. Ces trois décennies s'inscrivent d'ailleurs sous le signe du « régime » fordiste que Joan Sangster définit comme « *the tacit agreement between capital, the state, and the established labour movement that gave labour some important legal protections, and capital the stability it needed to Taylorize production, augment productivity, and sustain profits* »⁷.

Les fruits de l'abondance ne sont pas pour autant à la portée de tous ceux et celles qui souhaitent les cueillir. En effet, même si la prospérité des Trente Glorieuses est jusqu'alors – et peut-être même depuis – inégalée, elle est loin d'être égalitaire dans sa répartition. Tant au Canada, au Québec, qu'à Montréal, un nombre considérable de ménages demeurent en marge de la société d'abondance, d'où l'intérêt de porter attention à la façon dont l'entrée de la société québécoise dans la consommation de masse modifie les discours sur la pauvreté. Pour ce faire, nous nous tournerons vers des sources provenant de plusieurs milieux différents afin d'avoir accès à une variété de points de vue sur la pauvreté en lien avec la prospérité ambiante. Cette décision de mettre l'accent sur les intersections discursives de la pauvreté et de l'abondance tire son origine de notre volonté, dans le cadre de nos recherches doctorales, d'examiner la façon dont l'entrée de la société québécoise, plus spécifiquement montréalaise, dans la consommation de masse, est perçue par divers commentateurs. Non sans étonnement, nos résultats de recherche nous incitent à croire que, si la pauvreté et l'abondance apparaissent au premier abord comme antithétiques, la relation qui les unit s'inscrit plutôt sous le signe de la dialectique puisque les inégalités économiques constituent un enjeu incontournable dans les discours sur la consommation et les valeurs consuméristes pendant les Trente Glorieuses. Ces résultats attestent non seulement l'ubiquité de la pauvreté comme enjeu social, mais également son

Approvisionnement et Services Canada, *Statistiques historiques du Canada*, séries K8-18 et K23-32 (Ottawa 1983); Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, tome 2 (Montréal : Boréal, 2007 [1989]), 320. Au sujet du calendrier de l'entrée du Québec dans la société de consommation, voir : Parr, *Domestic Goods*; Jean-Pierre Charland et Mario Desautels, *Système technique et bonheur domestique. Rémunération, consommation et pauvreté au Québec, 1920-1960* (Québec : IQR, 1992).

5. Magda Fahrni et Robert Rutherford, « Introduction » dans Magda Fahrni et Robert Rutherford, dir., *Creating Postwar Canada. Community, Diversity, and Dissent, 1945-1975* (Vancouver : UBC Press, 2008), 3.

6. *Ibid.*

7. Joan Sangster, *Transforming Labour. Women and Work in Post-war Canada* (Toronto : University of Toronto Press, 2010), 4.

caractère relatif et profondément tributaire des standards matériels propres à chaque contexte spatio-temporel.

Nous proposons donc d'analyser la construction de la pauvreté en milieu urbain par les discours sur la nouvelle société d'abondance en nous appuyant sur le dépouillement systématique de diverses publications qui entrent dans les foyers montréalais, et plus généralement québécois, entre 1945 et 1975, et qui sont susceptibles de se prononcer sur la société de consommation qui se met alors en place⁸. En premier lieu viennent, sans grande surprise, les publications des institutions financières. Comme en font foi les pages qui suivent, les caisses populaires Desjardins – par le biais de périodiques comme *La Revue Desjardins* qui s'adresse au personnel et *Ma Caisse populaire* qui vise plutôt les sociétaires – de même que la Banque canadienne nationale et la Banque Royale du Canada, par la voie de leur bulletin mensuel, se prononcent abondamment sur le sujet pendant l'immédiat après-guerre. Il n'en va toutefois pas de même pour la seconde moitié des Trente Glorieuses, alors que ces institutions se font nettement moins loquaces sur le sujet, probablement en raison de la transformation de la conception de la pauvreté. Le mouvement ouvrier se prononce lui aussi sur l'intersection entre la pauvreté et l'abondance. Ce thème devient d'ailleurs de plus en plus présent dans les pages du périodique *Le Travail*, publication officielle de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), qui devient la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en 1960. Le lien entre abondance et pauvreté figure toutefois peu dans l'autre périodique syndical que nous avons dépouillé, c'est-à-dire *Le Monde ouvrier*, organe de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ), plus préoccupé par les luttes ouvrières proprement dites. De son côté, la CSN se mêle de plus en plus de consommation, soit par l'inauguration du Service du budget familial qui donnera naissance aux associations coopératives d'économie familiale (ACEF), dont nous avons aussi consulté les archives, soit par l'ouverture, en 1968, du fameux « deuxième front »⁹. Véhiculent également un discours sur la pauvreté en lien avec la consommation de masse des revues grand public, notamment les éditions françaises et anglaises du *Reader's Digest* et de *Chatelaine*, de même que les publications de groupes plus ou moins proches de l'Église catholique, comme *L'École des parents*, organe officiel de l'association

8. Ce choix, s'il nous permet une analyse plus précise, et donc plus exhaustive, signifie que nous excluons d'emblée tous les discours où la pauvreté est appréhendée strictement en lien avec la production et les salaires. Cette perspective, prise par une partie du mouvement ouvrier (notamment la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et le Front commun de 1972), les discours nationalistes et une partie de la gauche radicale des années 1960 et 1970, à commencer par le Front de libération du Québec (FLQ), aboutit sur des revendications où la consommation et les nouveaux standards matériels ne figurent que très indirectement et très marginalement.

9. Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire* (Montréal : Boréal, 2004), 160; Henri Goulet, *Origines et développement du mouvement ACEF au Québec*, mémoire de maîtrise. Université de Montréal, 1993, chapitre 3.

de parents de la classe moyenne du même nom, *La Famille*, revue d'action catholique des Pères franciscains, *Le Mouvement ouvrier*, almanach de la Ligue ouvrière catholique, *Relations*, mensuel publié par les Jésuites et *Maintenant*, publication de l'Ordre des dominicains où collaborent notamment plusieurs grands noms du mouvement indépendantiste québécois. Diverses études sur les gens désignés comme pauvres dans les années 1960 et 1970 complètent ce corpus.

Il ressort de ce survol que plusieurs discours sur la pauvreté dans l'abondance se chevauchent pendant la totalité de la période, même si une césure dans les perceptions de l'exclusion des gens qui ne participent pas à la consommation de masse est manifeste au début des années 1960. Pendant l'immédiat après-guerre, l'essentiel des discours sur les causes de l'exclusion de certains ménages de la prospérité ambiante s'inscrit dans deux tendances : l'une pointe du doigt l'individu ou les circonstances, l'autre assimile les inégalités à une injustice sociale. Souvent axés sur les conséquences ou sur certains aspects de la précarité matérielle, ces discours conçoivent le problème de la pauvreté en lui-même, contrairement à ce que nous observons au cours des années 1960 et 1970 où il commence à être appréhendé en lien avec la société de consommation. Dans ce contexte, la persistance de la pauvreté, en dépit des mesures prises pour l'enrayer, dérange de plus en plus, d'où l'intérêt qu'elle suscite et sa construction comme phénomène social dont l'injustice est exacerbée par les valeurs de la consommation de masse et la prospérité ambiante qui le rendent d'autant plus inacceptable. C'est donc dire que les réflexions sur la pauvreté se radicalisent et se transforment avec l'entrée de Montréal et du Québec dans la société de consommation puisque l'exclusion d'une frange de la population des fruits de l'abondance relative devient de moins en moins tolérable, à mesure que la proportion de ces exclus diminue. Histoire d'insérer dans notre récit la perspective de ces ménages sur lesquels on discute bien souvent sans les consulter, nous terminerons ces pages en glissant quelques mots au sujet de la façon dont se perçoivent eux-mêmes ceux que les universitaires et les autorités gouvernementales définissent comme pauvres, dans la mesure où le laissent voir les sources que nous avons étudiées.

La pauvreté des Trente Glorieuses en chiffres

AVANT D'ENTRER DANS LE VIF DU SUJET, quelques chiffres sont nécessaires. Bien que peu de données soient disponibles sur la pauvreté pendant l'immédiat après-guerre, il est néanmoins possible d'estimer qu'au tournant des années 1960, c'est environ le cinquième de la population montréalaise qui vit avec un revenu jugé insuffisant. Certes, cet indicateur est subjectif, car il est dépendant de l'instance qui l'établit. Par contre, il a le mérite d'être tangible¹⁰. En effet,

10. Il existe en effet plus d'une façon de calculer le seuil de pauvreté. La plus prisée par les instances officielles canadiennes dans les années 1960 est « la méthode dite "budgétaire" »

d'autres facteurs entrent en ligne de compte dans la situation économique d'un ménage, notamment le travail domestique, l'état de santé, l'âge et le nombre de ses membres. Toutefois, cette dernière variable est de plus en plus prise en compte dans la production de données officielles. Une recherche commanditée par le Conseil du travail de Montréal en 1965 et abondamment citée par la suite, *La troisième solitude*, permet d'estimer que la pauvreté est le lot de 20 p. 100 des familles de la ville en 1961¹¹. Il y aurait également 50 000 familles vivant « dans la privation », c'est-à-dire qu'elles sont vulnérables aux fluctuations de l'économie et qu'elles ne peuvent au mieux que « joindre les deux bouts, sans pouvoir réaliser le moindre projet »¹². Au total, selon cette étude, ce sont 38 p. 100 des Montréalais qui connaissent soit la pauvreté soit la privation¹³. Au fil du temps, la situation semble s'améliorer un peu. En 1976, le Conseil économique du Canada juge en effet que la proportion de pauvres à Montréal est de 18 p. 100 en 1967 et diminue à 12 p. 100 en 1976¹⁴.

Cela dit, les Montréalais ne sont pas tous également susceptibles de vivre dans la pauvreté. L'historiographie a en effet déjà souligné la persistance, pendant l'après-guerre, de « profondes inégalités entre les groupes ethniques et sociaux, entre les sexes et entre les régions »¹⁵. À l'échelle canadienne, les données recueillies par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (aussi appelée Commission Laurendeau-Dunton) attestent de ce fait à la fin des années 1960 en dévoilant que les salariés masculins des Premières Nations gagnent en moyenne 2 112 \$ par année, comparativement à 2 938 \$ pour les Canadiens italiens, 3 185 \$ pour les Canadiens français et 4 940 \$ pour les Canadiens anglais¹⁶. À peu près au même moment, le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme (Commission

[...] selon laquelle la pauvreté est définie en fonction d'un budget minimal permettant de satisfaire aux [sic] besoins essentiels ». En 1959, Statistique Canada considère que les familles qui consacrent 70 p. 100 ou plus de leur revenu à l'achat de nourriture, au logement et à l'habillement vivent au seuil ou sous le seuil de pauvreté. En 1969, pour répondre à certaines critiques, Statistique Canada abaisse ce seuil à 62 p. 100. Quelle que soit la méthode choisie pour calculer la pauvreté, « le choix est très arbitraire », comme le rappellent Ludwig Auer et Kathryn McMullen qui optent, fait intéressant, pour le seuil de classement de 70 p. 100 dans leur étude pour le Conseil économique du Canada en 1980. Ludwig Auer et Kathryn McMullen, *Document n° 171. Évolution de la pauvreté entre 1967 à 1976 dans les centres métropolitains au Canada* (Ottawa : Conseil économique du Canada, 1980), 6-13, 18.

11. Émile Gosselin, *La troisième solitude. Une étude de la pauvreté dans la région de Montréal* (Montréal : Conseil du travail de Montréal, 1965), 14, 25.

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*, 3. Ce chiffre inclut les ménages constitués de personnes seules gagnant moins de 2 000 \$ par an.

14. Auer et McMullen, *Document n° 171*, 13-16, 33.

15. Linteau *et al.*, *Histoire du Québec*, 205.

16. Canada, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme : Le monde du travail*, livre III (Ottawa 1969), 23.

Bird) révèle la vulnérabilité des ménages dirigés par des femmes en ce qui a trait à la pauvreté. Ceux-ci représentent 7,5 p. 100 des familles, mais comptent pour « 14.8 [*sic*] pour cent des familles à faible revenu »¹⁷. Les aînés, surtout ceux vivant seuls, seraient en outre particulièrement touchés par la pauvreté qui constitue le lot des deux tiers d'entre eux (et, surtout, d'entre elles, puisque les femmes comptent pour les deux tiers de ce groupe au Canada)¹⁸, comme le souligne James Struthers. Tel qu'en font foi les pages suivantes, la construction discursive de la précarité dans l'abondance, bien que surtout centrée sur les familles nucléaires, s'intéresse aussi à ces groupes. En somme, les exclus de la prospérité et de la société de consommation¹⁹ sont tout de même assez nombreux tout le long des Trente Glorieuses, d'où, en partie, la quantité considérable de commentaires que leur situation suscite.

« S'aider soi-même »

LE CHÔMAGE GÉNÉRALISÉ DES ANNÉES 1930 n'a manifestement pas eu raison de l'idée selon laquelle les individus sont seuls responsables de leur piètre situation financière. En 1953, John Rutherford Heron, auteur du bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada, résume en ces termes un courant de pensée bien ancré dans l'esprit de certains commentateurs : « En général, la plupart de nos difficultés financières sont dues au fait que nous avons négligé de faire provision pour les dépenses qui arrivent périodiquement au cours de l'année²⁰. » Autrement dit, les individus qui peinent à « joindre les deux bouts » n'ont que leur propre imprévoyance à blâmer. Joseph Turmel, de la Fédération des caisses populaires Desjardins, va d'ailleurs jusqu'à comparer les ouvriers d'alors à la cigale, « frivole, vaine, folâtre même », de la fable de Jean de La Fontaine²¹. Cette rhétorique souvent moralisatrice, parfois accusatrice, s'appuie sur la prémisse selon laquelle le revenu de la vaste majorité des gens

17. Ces données portent sur l'année 1967. Canada, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada* (Ottawa 1970), 361.

18. Canada, *Final Report of Special Senate Committee on Aging in Canada* (Ottawa 1966), 9-11; Canada, *Report of the Special Senate Committee on Poverty in Canada* (Ottawa 1971), 22. Rapports cités dans James Struthers, « Grizzled Old Men and Lonely Widows. Constructing the Single Elderly as a Social Problem in Canada's Welfare State, 1945-1967 » dans Nancy Christie et Michael Gauvreau, dir., *Mapping the Margins. The Family and Social Discipline in Canada, 1700-1975* (Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2004), 349.

19. Selon Yves Alpe *et al.*, les termes « consommation de masse » et « société de consommation » sont tous deux employés pour désigner le phénomène auquel il est ici fait référence et qui sera défini en détail plus loin. Voir : « Consommation de masse » dans Yves Alpe *et al.*, dir., *Lexique de sociologie* (Paris : Dalloz, 2007), 52. Nous utilisons donc dans cet article les deux termes de manière interchangeable.

20. « Plans de stabilité financière personnelle », *La Banque Royale du Canada – Bulletin mensuel* (décembre 1953).

21. Joseph Turmel, « Est-ce à recommencer? », *La Revue Desjardins* (février 1958), 31.

devrait leur permettre de boucler leur budget. En effet, comme le remarque encore Turmel, « l'ouvrier que ses enfants sont en mesure d'aider [par leur salaire] depuis longtemps » devrait avoir les reins assez solides pour ne pas souffrir des moindres aléas de l'économie²². Le message est sans équivoque : les revenus de la majorité ne posent pas de problème, c'est plutôt leur gestion qui laisse parfois à désirer.

D'après certains commentateurs, ces revenus seraient d'ailleurs suffisants pour faire des économies. Ainsi, selon Heron, l'épargne en vue de la retraite est à la portée des petits salariés puisqu'« un revenu modeste, sagement utilisé, permet à un homme de vivre raisonnablement à l'aise, d'assurer une bonne stabilité financière à sa famille, et de se préparer une vieillesse relativement libre de soucis financiers »²³. En fait, aux yeux de Cyrille Vaillancourt, sénateur et coopérateur ayant joué un rôle très important au sein des hautes instances des caisses populaires Desjardins²⁴, les parents devraient épargner le montant des allocations familiales puisque, avant leur instauration, ces parents, « pour la plupart du moins, [faisaient] vivre convenablement leurs enfants »²⁵. Après tout, « quel est l'ouvrier qui ne peut épargner cinq sous, un sou par semaine? »²⁶, ou même à plus long terme, épargner assez pour acquérir une propriété, s'il consent la non-satisfaction de « besoins légitimes, mais moins essentiels »²⁷? Dans ces discours présentant l'épargne comme étant à la portée de toutes les bourses, il est sous-entendu que les individus qui se trouvent dans une mauvaise posture financière le sont par leur propre faute.

Dans d'autres types de discours, la mise en scène de couples ou de familles parvenant à « joindre les deux bouts », voire à épargner, avec un revenu considéré modeste sert le même dessein rhétorique. Ainsi, en 1949, Charlene Champness présente, dans les pages de *Chatelaine*, Bill et Marie Menzies, des époux au début de la trentaine qui, avec un revenu hebdomadaire de 40 \$, réussissent à élever leurs enfants et à bien vivre, exploite que « tout le monde » croit impossible à accomplir²⁸. Mieux, les Menzies indiquent au lectorat comment faire pour, comme eux, posséder « *an attractive home and*

22. Joseph Turmel, « Pour ceux qui travaillent », *La Revue Desjardins* (mai 1955), 86.

23. « Plans de stabilité financière personnelle », *La Banque Royale du Canada – Bulletin mensuel* (décembre 1953).

24. Pour maints exemples du rôle influent de Cyrille Vaillancourt au sein des caisses populaires : Ronald Rudin, *In Whose Interest? Quebec's Caisses Populaires 1900-1945* (Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 1990), 89-96.

25. Cyrille Vaillancourt, « "Qui veut la fin prend les moyens" », *La Revue Desjardins* (avril 1953), 64.

26. Joseph Turmel, « Est-ce à recommencer? », *La Revue Desjardins* (février 1958), 32.

27. Albert Côté, « L'épargne et le problème du logement », *La Revue Desjardins* (mai 1953), 88.

28. Charlene Champness, « Rich on \$40 a Week », *Chatelaine*, 22 (février 1949), 14.

run it with smoothness and charm on very little »²⁹, notamment en achetant de manière « avisée » et en fabriquant une partie de ce qu'il serait autrement possible d'acheter. En 1952, le couple dans la fleur de l'âge, qui est présenté dans les éditions anglaise et française du *Reader's Digest* et dont on dit qu'il « vit bien sur [*sic*] un petit revenu », fait encore mieux que les Menzies. Bien que leur mode de vie leur permette plus d'aisance étant donné qu'ils n'ont pas d'enfants ni, de leur propre aveu, « le goût de la dépense », l'épouse, Katharine Crosby MacInnis, juge tout de même qu'« il suffirait d'un peu d'ingéniosité et d'initiative pour l'adapter à des conditions de vie plus difficiles »³⁰. Plus encore, selon elle, le revenu n'aurait qu'une importance limitée puisque les besoins augmentent tout aussi rapidement, voire plus, que les salaires. Elle ajoute : « En fin de compte, c'est votre façon de dépenser qui vous sauve ou qui vous perd³¹. » Plusieurs partagent manifestement cet avis, notamment Lucien Delorme, un clerc, qui affirme : « Le fait que les uns réussissent à épargner alors que d'autres se débattent continuellement dans des difficultés financières est, bien souvent, non une question de salaire, mais plutôt d'esprit d'ordre, d'administration³². » Fait intéressant, il ne semble guère percevoir la contradiction entre cette assertion et l'idée qu'il défend tout aussi bien et qui est inspirée d'une phrase de l'Évangile : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. »

En d'autres termes, tous peuvent « bien vivre » s'ils utilisent « bien » leur revenu, quel qu'il soit. L'individu – ou le couple – étant responsable de sa santé financière, bonne ou mauvaise, la précarité matérielle apparaît comme la conséquence d'un manquement individuel. Même si ce n'est pas toujours, ou explicitement, la raison d'être de ce type de discours, on insinue tout de même par ce dernier qu'il est possible, pour les ménages qui n'arrivent pas à boucler leur budget, de le faire en modifiant leurs habitudes de consommation³³. En fin de compte, si les gens sont pauvres, ce n'est pas parce qu'ils manquent d'argent. C'est plutôt parce qu'ils échouent à se conformer à la maxime, réitérée par les éditorialistes de *La Revue Desjardins*³⁴, disant qu'« [il faut] vivre selon ses

29. *Ibid.*

30. Katharine Crosby MacInnis, « Nous vivons bien sur un petit revenu », *Sélection du Reader's Digest* (septembre 1952), 136, 138.

31. *Ibid.*, 142.

32. Lucien Delorme, « Les Caisses populaires. Une formule d'épargne adaptée à chaque membre de la famille », *La Famille* (janvier 1958), 18. Voir aussi : Lillian D. Millar, « Master Your Finances », *Chatelaine* (mars 1947), 88; Martha Bennett King, « More Money Isn't the Answer, but Better Control of the Money you Have! », *Chatelaine* (mars 1954), 24; Claude Péloquin, « Un vrai bon truc! », *La Revue de L'École des parents* (février 1959), 19-21.

33. Voir par exemple : Lorraine Porter, « We've Found Fun and Freedom...on \$2,100 a Year », *Chatelaine* (septembre 1959), 42-43, 67-69, 72; « How the Statons Live the Life they Want and Manage It All on \$7,068 », *Chatelaine* (janvier 1963), 25-26, 79-80; Mildred Istona, « The Good Life on \$6,500 a Year », *Chatelaine* (janvier 1968), 35, 58-59.

34. Notamment : Cyrille Vaillancourt, « Joindre les deux bouts », *La Revue Desjardins* (février



1619-1625, rue Sainte-Élisabeth, 1957. Arrière d'habitations d'un secteur de la ville ciblé dans le rapport Dozois visant à éliminer les zones de taudis à Montréal. Photo prise par M. Saint-Michel, photographe officiel de la Ville de Montréal. P127-D03-P075. Archives de la Ville de Montréal

moyens ». Le prêtre Albert Côté résume d'ailleurs l'idée qui sous-tend cet adage en affirmant que « l'homme, intelligent et libre, choisit lesquels de ses désirs doivent être réalisés d'abord »³⁵. Toutefois, cet équilibre entre le bon vouloir individuel, les sacrifices et la santé financière nécessite une certaine planification, notamment par le biais de l'élaboration et la tenue d'un budget familial. Il s'agit là de la solution la plus prisée par ces prescriptions lorsqu'il est question de couples qui peinent à boucler leurs fins de mois³⁶. Ainsi, en

1960), 23.

35. Albert Côté, « L'épargne et le problème du logement », *La Revue Desjardins* (mai 1953), 88.

36. Par exemple : Sylvia Porter, « Comment vivre selon vos moyens », *Sélection du Reader's Digest* (août 1954), 70-72. Condensé de l'*Atlanta Journal & Constitution Magazine*; Sydney

1953, Jean Huberdeault, exerçant le métier d'enseignant, se prononce sur le budget en ces termes : « Moyen infallible pour sauvegarder la famille de toute catastrophe financière, il lui offre l'unique façon d'améliorer sa situation en permettant la montée vers un idéal de vie rendu possible³⁷. » Parfois, voire souvent, le budget semble d'ailleurs faire office de panacée pouvant « produire des merveilles »³⁸. En effet, comme le résume John Rutherford Heron, toujours dans les pages du bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada, « un budget bien suivi apporte la stabilité, bannit la crainte et les soucis, resserre les liens de famille, fait mieux marcher le ménage, et rend tout le monde heureux »³⁹. Ces « vertus » n'empêchent pas certains de considérer la gestion des finances familiales comme « *a complex job which requires thoughtful planning, study and experience* »⁴⁰, ce que corrobore la quantité impressionnante de commentateurs qui expliquent comment s'y prendre pour élaborer un budget⁴¹ et le foisonnement des guides budgétaires pendant la période⁴².

Comme le laisse présager l'insistance de ce type de discours sur l'importance de « vivre selon ses moyens », certains commentateurs appellent le petit salarié à accepter sa condition économique. Cet appel à la résignation est bien résumé par le périodique *Le Mouvement ouvrier*, à la fin des années 1950, qui met en scène une épouse dont le mari rêve de posséder une automobile : « Quand

Margolius, « We Sent an Expert to Help this Family Make Both Ends Meet », *Chatelaine* (janvier 1954), 14-15, 49-50. « Un budget modèle pour jeune ménage », *Chatelaine* (janvier 1966), 24-29.

37. Jean Huberdeault, « Mon budget familial. C'est "mon" trouble », *La Famille* (novembre 1953), 580.

38. Claude Péloquin, « Un vrai bon truc! », *La Revue de L'École des parents* (février 1959), 20. Voir aussi : « Le budget familial. Le seul moyen », *Ma Caisse populaire* (janvier-février 1967), 8-9.

39. « Plans de stabilité financière personnelle », *La Banque Royale du Canada – Bulletin mensuel* (décembre 1953).

40. Lillian D. Millar, « Master Your Finances », *Chatelaine* (mars 1947), 88.

41. Quelques exemples : Norman et Madelyn Carlisle, « Un nouveau plan de budget familial », *Sélection du Reader's Digest* (août 1948), 25-28. Condensé de *Coronet*; « Le budget familial. Sa nature, sa nécessité, ses avantages, ses modalités », *La Revue Desjardins* (octobre-novembre 1957), 205-208; Robert O'Brien, « Règles d'affaires pour budget familial », *Sélection du Reader's Digest* (mars 1971), 53-57. Il va sans dire que dépenser « sagement » va de pair avec acheter de manière avisée dans les discours. Voir par exemple : « La gestion des finances familiales », *La Banque Royale du Canada – Bulletin mensuel* (mai 1962), 3-4.

42. Entre autres guides, voir : *Le budget familial* (Lévis : Fédération des caisses Desjardins du Québec, ca1954); *Le Budget familial simplifié* (Montréal : La Banque Royale du Canada, ca1956); Jean-Paul Lefebvre et Roland Parenteau, *Comment joindre les deux bouts. Votre budget familial : une méthode, des conseils pratiques, un cahier de comptabilité pour un an* (Montréal : Éditions du Jour, 1961); Jacques A. Lamarche, *Le budget familial* (Montréal, Lidec inc., 1967); *Budgeting for Basic Needs* (Montréal : Montreal Council of Social Agencies, 1969 [196?]); Québec, Ministère de la Famille et du Bien-être social, *Le budget familial et les dettes* (Québec 1969).

on est ouvrier, on n'est pas millionnaire! C'est dur de couper, nous le savons par expérience; mais les sacrifices, joyeusement consentis, sont le meilleur ciment à l'amour⁴³. » De là à endosser les clivages de classe, il n'y a qu'un pas – et il est vite franchi. Par exemple, Joseph Turmel, dans les pages de *La Revue Desjardins*, explique que, si beaucoup d'ouvriers sont portés à envier le travailleur qui réussit à s'assurer un salaire de 60 \$, considéré comme « très désirable », d'autres facteurs doivent être pris en compte, notamment le fait que « certaines personnes [...] sont astreintes à un état de vie qui demande plus de ressources ». Par exemple, l'employé de banque qui doit assumer les dépenses liées à la confection de vêtements. De plus, insiste-t-il, « il ne faut pas oublier que bien des gens qui reçoivent un salaire de 50 \$. 60 \$. [sic] ou plus par semaine, sont seuls à gagner, pendant que chez l'ouvrier, où les enfants restent souvent moins longtemps à l'école, il y a des garçons et des fillettes qui, dès l'âge de quatorze ans commencent à gagner quelque chose »⁴⁴. On chercherait en vain dans ces propos une mention, encore moins une dénonciation, du lien causal entre les faibles salaires et l'occupation d'un emploi par les enfants. Turmel insiste plutôt sur le fait que ceux-ci contribuent, tout comme les allocations familiales, au revenu du ménage, de sorte que « ne sont pas rares les familles où il entre cent piastres et plus par semaine »⁴⁵ et qui peuvent donc, en employant « judicieusement » leur revenu, s'assurer l'aisance et se prémunir contre les mauvais jours.

Étant donné qu'aucun problème associé à l'ordre économique ne transparaît dans ce type de raisonnement, il n'y a rien de surprenant à ce que les solutions résident dans des mesures individuelles. Cette idée selon laquelle les individus sont les artisans de leur propre misère perdure après les années 1950, bien qu'elle cesse de dominer les discours sur le sujet. En fait, dans les années 1960, c'est pour mieux les dénoncer que certains commentateurs mentionnent ces préjugés apparemment encore répandus⁴⁶. De tous ces discours se dégage aussi l'idée assez positive selon laquelle la société avance dans la bonne voie pour enrayer la pauvreté. Selon une étude produite pour la Fédération des ACEF du Québec (FACEF), par le sociologue Jean-Pierre Bélanger et l'économiste Normand Brouillet, en 1974, l'abondance de l'après-guerre transforme en effet la signification de la pauvreté dans la mesure où cette pauvreté cesse d'apparaître comme « un phénomène irrémédiable et comme la conséquence, presque naturelle, d'une économie de pénurie » affligeant la majeure partie de

43. « Étirer ses piastres », *Le Mouvement ouvrier* (1958), 34.

44. Joseph Turmel, « Pour ceux qui travaillent », *La Revue Desjardins* (mai 1955), 86.

45. *Ibid.*

46. Alfred Rouleau, « Cette troisième solitude », *La Revue Desjardins* (1969), 126; Ian Adams, « The Poor Life '69. Conclusion – Can Anything Be Done About the Poor? », *Chatelaine* (juin 1969), 60; Canada, *La pauvreté au Canada. Rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté* (Ottawa 1971), xxxi.

la population⁴⁷. À partir du moment où le Québec se définit comme une société d'abondance, la pauvreté est désignée comme étant « [le] propre de populations marginales (régions rurales reculées, groupes ethniques défavorisés, classes sociales inférieures) qui n'[ont] pas su, soit involontairement (malchance, âge, maladie, faible niveau d'éducation...), soit volontairement (manque d'ambition, de persévérance, de volonté...), s'intégrer à la dynamique prépondérante de la société ambiante »⁴⁸. Cette marginalité de la pauvreté expliquerait le peu d'intérêt qu'elle suscite, du moins explicitement, pendant l'après-guerre, alors que la société croit que le problème « se résorber[a] passivement, à mesure que le niveau de vie de la population [va] s'accroître et que l'abondance [va] se généraliser⁴⁹. » Conceptualiser la pauvreté de cette manière expliquerait l'attribution des difficultés financières à des causes individuelles. Tout en mettant probablement le doigt sur des aspects très justes de la construction de la pauvreté, Bélanger et Brouillet jettent peut-être un regard trop pessimiste sur la société québécoise puisque des visions plus « socialisantes » de la pauvreté figurent dans les discours qui y circulent dès l'immédiat après-guerre.

« Misère » et « insécurité » ouvrières

PLUS REVENDICATEURS, SANS TOUTEFOIS mettre en cause des rouages mêmes du système économique, d'autres commentateurs offrent en effet une toute autre vision des inégalités. C'est notamment le cas des discours sur les difficultés financières des ménages s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église catholique, qui évoquent ou constatent la misère ouvrière dans les années 1940 et 1950, sans, la plupart du temps, explicitement parler de « pauvreté », même si c'est indubitablement de cela dont il est question. En se disant préoccupés par « la question sociale » ou par « le problème ouvrier », les auteurs de ces discours tentent de discerner l'élément – comme l'insuffisance des salaires – qui bloque l'accès des familles à la société de consommation. Ils insistent également sur les manifestations – tels les taudis – de la précarité financière et cherchent à y remédier. En d'autres termes, ce sont les causes ou les conséquences d'une pauvreté assimilée à l'insuffisance du revenu, qui font couler de l'encre. D'ailleurs, Amélie Bourbeau, qui a constaté la présence d'un phénomène analogue dans le cadre de ses recherches sur la sévère crise du logement ayant cours à Montréal pendant l'après-guerre, affirme :

La pauvreté [est] rarement abordée de front quand il y [a] débat public autour de grands problèmes sociaux – particulièrement, la crise du logement. En fait, la pauvreté sembl[e] être, durant les années quarante et cinquante, un sujet tabou, un thème autour duquel on tourn[e] constamment, sans jamais le nommer. Pour faire l'économie de remises en

47. Jean-Pierre Bélanger et Normand Brouillet, *Le Québec. De l'illusion de l'abondance à la réalité de l'endettement* (Montréal : Fédération des ACEF du Québec, 1974), 284-285.

48. *Ibid.*, 285.

49. *Ibid.*, 284-285.

question importantes quant à l'ordre social en place, des groupes comme les travailleurs sociaux et les administrateurs municipaux sembl[ent] prêts à ignorer ce problème central pour s'attaquer à ses symptômes, comme le manque d'éducation et une moralité qui frôl[e] parfois les limites des normes en place⁵⁰.

De manière générale, les commentateurs déplorant la précarité matérielle des travailleurs évoquent en effet, en termes plutôt abstraits, une « insécurité » et une « misère » – et donc une pauvreté, même s'ils n'utilisent pas ce terme – qu'ils perçoivent comme nuisibles à la « vie chrétienne de la famille »⁵¹. Ainsi, les difficultés économiques sont souvent vues comme faisant obstacle à la vie spirituelle des travailleurs, d'où l'idée selon laquelle, conformément à la doctrine sociale catholique, de même d'ailleurs qu'au *social gospel* protestant, « pour rendre plus chrétienne la famille ouvrière, il faut [...] la délivrer de cette misère et de cette insécurité »⁵².

Autrement dit, c'est la vulnérabilité des ménages de la classe ouvrière quant aux caprices de l'économie et aux aléas de l'existence, qui suscite de l'inquiétude et de l'indignation. Cette déplorable situation serait tributaire du contexte d'après-guerre, du moins de l'avis du franciscain Gonzalve Poulin, manifestement nostalgique du « régime rural » du Québec préindustriel :

Comme la nouvelle propriété de l'ouvrier s'exprime en biens mobiliers tels que le salaire; comme ce salaire est presque toujours inadéquat à ses charges de famille, il en résulte, même en pleine période de prospérité et d'élévation du standard de vie, un état d'instabilité qui constitue la crise de fond de la famille ouvrière⁵³.

Comme l'illustre Poulin, « la misère ouvrière » que dénoncent ces commentateurs provenant surtout des milieux syndicaux et de l'Action catholique est souvent tributaire du salaire du chef de famille (l'homme), « encore en général insuffisant pour faire vivre humainement la famille moyenne sobre et économe, et à plus forte raison la famille nombreuse »⁵⁴. Statistiques à l'appui et souvent non sans établir de lien avec l'inflation, ces

50. Amélie Bourbeau, *La réorganisation de l'assistance chez les catholiques montréalais. La Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises et la Federation of Catholic Charities, 1930-1972*, thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal, 2009, 42, <http://www.archipel.uqam.ca/2364/1/D1800.pdf>

51. « Dix ans au service des foyers ouvriers », *La Famille* (juin-juillet 1949), 323.

52. *Ibid.*

53. Gonzalve Poulin, « La famille ouvrière canadienne-française », *La Famille* (août-septembre 1952), 10.

54. *Ibid.* Voir aussi : « Pourquoi il vend sa maison... », *Le Travail* (22 février 1952), 3; « Première raison. Des salaires de famine », *Le Travail* (9 mai 1952), 4; « Famille et salaire », *Le Travail* (13 février 1953), 4; « Salaire de famine et insécurité pour les commis », *Le Travail* (24 décembre 1953), 8; « Les revenus familiaux sont insuffisants », *Le Travail* (31 août 1956), 6; Morden Lazarus, « How Does the Housewife Manage? », *Le Travail* (22 août 1958), 7.

commentateurs réclament un « salaire vital⁵⁵ » ou encore un « salaire familial⁵⁶ ». Dès le milieu des années 1950, cette insuffisance des revenus de « nombreux groupes » est mise en relation avec le fait que l'économie canadienne « [ne va] pas si mal »⁵⁷. En fait, à partir de cette date, l'idée d'une certaine relativité de la pauvreté commence à se répandre. En 1956, le périodique syndical *Le Travail* concède ainsi que rares sont au pays les familles dont les besoins en nourriture ne sont pas comblés, contrairement à la situation prévalant ailleurs sur la planète. Selon les auteurs de ce périodique, cela ne veut pas dire que les ouvriers d'ici sont épargnés par les difficultés économiques, mais bien que leur « misère » est fonction des normes sociales en vigueur :

La misère ouvrière est liée au statut, à l'état ouvrier. On ne peut l'évaluer en termes de calories, de revenus, de possessions, ou d'appareils de télévision. Mais, en regard d'un type d'homme vivant dans telle époque, sous tel régime. Et aussi en regard d'une certaine façon de se comporter dans la société, dans les rapports avec les institutions politiques et autres⁵⁸.

Malgré les prétentions de la doctrine sociale catholique et le caractère social du problème identifié, de telles inquiétudes ne conduisent pas vraiment à une remise en question du système socio-économique. On assiste certes, surtout en provenance des milieux syndicaux catholiques, à une volonté de réformer le capitalisme « à partir de sa cellule de base, l'entreprise »⁵⁹, comme l'a déjà démontré Suzanne Clavette, mais non à une contestation de ses fondements. Sans grande surprise étant donné l'aversion de l'Église catholique pour le communisme et le socialisme « athées », la lutte des classes n'est pas non plus la voie prescrite par les milieux de l'Action catholique selon lesquels la solution réside plutôt dans l'éducation populaire, la hausse des salaires, la facilitation de l'accès à la propriété, la construction de logements et les coopératives⁶⁰.

Ainsi, la conception « individualisante » des difficultés financières et la vision socialisante de la « misère ouvrière », qui circulent pendant l'après-guerre, semblent glisser vers autre chose, glissement qu'Amélie Bourbeau perçoit dans les discours des travailleurs sociaux, des « catholiques sociaux » et des

55. Par exemple : « Il le faudra pour tous. Salaire vital aux mineurs de l'amiante », *Le Travail* (février 1948), 1; Gérard Picard, *Salaire vital* (Québec 1948).

56. Fernand Bourget, « Ni pacha, ni quêteux! », *Le Travail* (24 juillet 1953), 4; Collin, *La Ligue ouvrière catholique*, 124-128.

57. « Comment vivre avec \$60.00 par semaine? », *Le Travail* (9 avril 1954), 5.

58. « La misère des travailleurs », *Le Travail* (20 janvier 1956), 6.

59. Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos. Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2005), 1. Voir aussi : Rouillard, *Le syndicalisme québécois*, 111-112. Du côté des sources, voir : « Le problème social », *Le Travail* (juillet 1945), 10; « Une démocratie authentique et vivante », *Le Travail* (mars 1950), 1-2.

60. Voir par exemple : Georges Emond, « Le rôle important des coopératives d'habitation pour la classe ouvrière », *Le Travail* (juin 1948), 12; « Dix ans au service des foyers ouvriers », *La Famille* (juin-juillet 1949), 323; Victor Barbeau, « En marge des quinze ans de "La Familiale" », *Relations* (avril 1953), 105-106.

autorités municipales montréalaises d'après-guerre sur la crise du logement et qui à nos yeux transcende cet enjeu. D'abord préoccupés par la quantité des logements, ces intervenants insistent de plus en plus sur la « mauvaise *qualité* des habitations disponibles, puis, insensiblement, [...] glisse[nt] vers la critique sociale et morale [...] de la *société* qui permet de telles incongruités à une époque de prospérité et de modernité incontestables »⁶¹. C'est exactement ce phénomène que laissent transparaître les discours sur la précarité matérielle qui devient, dans les années 1960, une « pauvreté » qui dérange et contre laquelle il faut lutter.

Un phénomène lié à la société d'abondance

SI, TOUT LE LONG DES TRENTE GLORIEUSES, l'objectif est de lutter contre la pauvreté en intégrant les pauvres à la société de consommation, les commentateurs des années 1960 semblent davantage inscrire leur combat dans le cadre, voire à l'encontre, de la consommation de masse. Dans le sillage de ce qu'ils perçoivent comme une « redécouverte⁶² » de la pauvreté, divers émetteurs de discours commencent ainsi à l'assimiler à un problème structurel et à l'appréhender en lien avec une abondance et une société de consommation qui en exacerbent l'injustice et la rendent d'autant plus inacceptable à leurs yeux. Tandis que, pendant l'immédiat après-guerre, la pauvreté est considérée en soi dans des discours qui déplorent surtout que les revenus ne sont pas toujours suffisants pour assurer aux familles une existence frugale, une saine alimentation et un logement convenable, les conditions d'existence des pauvres commencent de plus en plus à être comparées à celles des classes plus aisées à partir de la seconde moitié des Trente Glorieuses. La pauvreté devient alors un enjeu d'intérêt public d'envergure, ce qui se traduit par un flot d'études visant à comprendre ce phénomène.

En 1962 paraît l'ouvrage *The Other America*, dans lequel Michael Harrington soutient que la pauvreté – au milieu de l'abondance – est le lot de près du quart des Américains⁶³. La publication de ce livre fait figure de tournant dans la mesure où, de l'avis de Jim Harding, militant et intellectuel canadien-anglais, l'insécurité financière devient un « *topic of discussion in many North American circles* »⁶⁴. Au sud de la frontière, les études sur le phénomène se multiplient et

61. Amélie Bourbeau, « Tuer le taudis qui nous tuera ». Crise du logement et discours sur la famille montréalaise d'après-guerre (1945-1960), mémoire de maîtrise. Université de Montréal, 2002, 43.

62. Par exemple : Robert Mayer et Chantal Hamel, « La voix d'une population sans voix », *Nouvelles pratiques sociales*, 9, n° 2 (1996), 152-153.

63. Michael Harrington, *The Other America. Poverty in the United States* (New York : Macmillan, 1970 [1962]), 190.

64. Jim Harding, « Canada's Indians. A Powerless Minority » dans John Harp et John R. Hopley, dir., *Poverty in Canada* (Scarborough, Ontario : Prentice-Hall of Canada, Ltd., 1971), 239.

franchissent rapidement le 49^e parallèle – pensons notamment à *The Affluent Society* de John Kenneth Galbraith ou encore aux travaux de l'anthropologue Oscar Lewis, dont le concept de « culture de la pauvreté » est repris par maints universitaires montréalais⁶⁵. Ne serait-ce que sur le plan terminologique, la décennie qui s'amorce se démarque dans la mesure où l'enjeu de la pauvreté, explicitement et sans détour, est sur toutes les lèvres. Les revendications populaires fusent en effet de toute part, « qu'il s'agisse de la marche des cultivateurs sur le Parlement, de la lettre ouverte des curés de St-Henri [*sic*], de la campagne de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) contre le crédit abusif, des déclarations du Cardinal [*sic*] Roy sur le logement ou de la création de multiples conseils économiques locaux ou régionaux »⁶⁶, comme le remarque le Conseil de bien-être du Québec, qui réagit en regroupant des « leaders sociaux » et des intellectuels pour discuter du sujet. À la contestation sociale s'ajoute une pluie d'études qui proviennent de différents milieux – universitaire, journalistique, gouvernemental, populaire – et qui produisent une abondance de données quantitatives et qualitatives sur des enjeux tels que « *the problems of poverty* »⁶⁷, pour reprendre le titre d'une série de quatre articles parus en 1969 dans l'édition anglaise de la revue *Chatelaine*. Le milieu communautaire et syndical n'est pas en reste, même s'il modifie son approche. Filles du militantisme de la CSN, les ACEF qui se mettent en place dans les années 1960 produisent moult rapports et sont particulièrement enclines à dénoncer la pauvreté des « petits salariés ». L'Église catholique, au tournant des années 1970, manifeste elle aussi une préoccupation renouvelée pour les inégalités économiques, du moins sur son flanc gauche, bien qu'elle ne publie pas, à notre connaissance, d'études sur le sujet⁶⁸. La culture populaire participe également au mouvement : la pauvreté constitue un thème récurrent dans la

65. Entre autres universitaires, pensons à Gérard Doré, Massey Flexer et Marie Latellier dans les travaux suivants : Gérard Doré, *Anomie et Pauvreté. Une étude du sentiment d'anomie et 213 assistés sociaux de la zone administrative est du Service du bien-être social de la Ville de Montréal*, 31 janvier 1967, mémoire de maîtrise. Université de Montréal, 1968; Massey Flexer, *The Concept of "Culture of Poverty" as Used by Social Workers*, mémoire de maîtrise. Université McGill, 1968; Marie Letellier, *On n'est pas des trous-de-cul* (Montréal : Parti-Pris, 1971).

66. Conseil de bien-être du Québec, *Les inégalités socio-économiques et la pauvreté au Québec* : symposium de Lévis, 1965, 2.

67. Mollie Gillen, « The Poor Life '69. Part One – We're Keeping our Poor in Ghettos », *Chatelaine* (mars 1969), 32-33, 63-64, 69; Ian Adams, « The Poor Life '69. Part Two – The Real Poor in Canada Are Women », *Chatelaine* (avril 1969), 42-43, 109-112; « The Poor Life '69. Part Three – It's Hell on Welfare », *Chatelaine* (mai 1969), 30-31, 79-81; Ian Adams, « The Poor Life '69. Conclusion – Can Anything Be Done About the Poor? », *Chatelaine* (juin 1969), 23, 60-64.

68. Voir entre autres écrits : Jean-Paul Audet, « Y aura-t-il toujours des pauvres? », *Maintenant* (automne 1965), 284-286; « Le devoir de l'heure », *Relations* (octobre 1966), 257; Julien Harvey, « L'Église et les pauvres », *Relations* (juillet-août 1971), 203-204; Jacques Flamand, « Croisade ou politique contre la pauvreté? », *Maintenant* (novembre 1969), 264-266; « Le partage. Message des évêques canadiens à l'occasion de la fête du Travail (septembre 1972), *La Revue Desjardins* (1972), 44.

production artistique québécoise des années 1960. Qu'il s'agisse de la fiction⁶⁹, de la dramaturgie⁷⁰, du cinéma⁷¹, ou de la chanson⁷², des aspects du quotidien des pauvres sont mis en lumière et se doublent parfois d'une critique sociale, voire d'appels à l'action.

Non seulement l'ampleur de la pauvreté ainsi mise en lumière est « insoupçonnée », mais ce phénomène apparaît dans les années 1960 comme « un problème social fondamental » et permanent « dans le contexte socio-économique ambiant »⁷³. De manière générale, les discours insèrent cette pauvreté dans le contexte de la consommation de masse. « Comment, se demande en effet le périodique syndical *Le Travail*, expliquer [...] la persistance des îlots de pauvreté dans une société qui marche vers un niveau d'opulence de plus en plus élevé⁷⁴? » Selon le Conseil économique du Canada, il s'agit d'une « disgrâce »⁷⁵. L'expérience de la pauvreté commence donc à apparaître de plus en plus relative et tributaire des standards matériels de la société de consommation. Louis Hébert, président de la Banque canadienne nationale, qualifie de « particulièrement tragique » la pauvreté à Montréal en raison du « contraste trop saisissant » entre l'« étalage de richesses qu'on trouve dans les grands hôtels, les restaurants et les boutiques » et les « habitations vétustes situées à peu de distance où s'entassaient des familles nombreuses privées souvent du strict nécessaire »⁷⁶. En d'autres termes, tandis que, dans les années 1950, des commentateurs comme Gonzalve Poulin, cité plus haut, déplorent que les salaires soient insuffisants pour nourrir et loger convenablement sa famille et vivre frugalement, à partir des années 1960, la condition des pauvres est de plus en plus souvent mise en relation avec le niveau de vie des classes plus aisées.

Ainsi, comme l'indiquent Jean-Pierre Bélanger et Normand Brouillet dans leur étude pour la FACEF, l'abondance altère la signification de la pauvreté qui

69. Voir entre autres auteurs : Marie-Claire Blais, *Une saison dans la vie d'Emmanuel* (Montréal : Éditions du Jour, 1972 [1965]); Jacques Renaud, *Le Cassé* (Montréal : Parti-Pris, 1964).

70. Le meilleur exemple est probablement la pièce *Les Belles-Sœurs* de Michel Tremblay (1968).

71. Voir entre autres films : Hubert Aquin, *À Saint-Henri le cinq septembre*, Office national du film (Montréal 1962); Tanya Ballantyne, *The Things I Cannot Change*, Office national du film (Montréal 1967); Denys Arcand, *On est au coton*, Office national du film (Montréal 1970).

72. Par exemple, les chansons suivantes : « Ma p'tite vie », paroles et musique de Claude Dubois, 1966; « L'alouette en colère », paroles et musique de Félix Leclerc, 1972.

73. Bélanger et Brouillet, *Le Québec*, 285.

74. « Le soleil de la prospérité actuelle ne luit pas pour tout le monde », *Le Travail* (novembre 1964), 6.

75. Canada, Economic Council of Canada, *Fifth Annual Review. The Challenge of Growth and Change* (Ottawa 1968), 103.

76. Commentaires parus dans *Banque canadienne nationale – Bulletin mensuel* (janvier 1969), 5.

passer d'absolue et individuelle à relative et sociale, c'est-à-dire définie « par rapport à la richesse globale de la société »⁷⁷. La prospérité se répercute aussi sur l'expérience des pauvres qui, comme les plus aisés, « acquièrent de nouveaux besoins (l'exemple classique demeurant le téléviseur dont la possession est non seulement devenue généralisée, mais indispensable au bon ajustement de l'individu à son milieu) »⁷⁸. Ce processus aboutit, toujours selon Bélanger et Brouillet, à une transformation de la « conscience sociale » selon laquelle, tous, même les pauvres, détiennent le droit de « jouir des richesses créées par le système de production et [de] pouvoir fonctionner normalement dans un contexte de consommation de masse »⁷⁹. Autrement dit, moins il y a de pauvres, plus leur condition, voire leur existence, dérange, puisque la pauvreté fait figure d'anomalie⁸⁰. Si bien que, au fur et à mesure que l'on avance dans les Trente Glorieuses, la pauvreté apparaît de plus en plus problématique, même si un nombre croissant de gens bénéficient des fruits de la prospérité.

Certains discours poussent la logique qui sous-tend cette assertion un peu plus loin en jetant l'opprobre sur la société qui « tolère »⁸¹ la pauvreté. Par exemple, Daniel Cadrin, futur dominicain, estime que l'opinion publique se complaît dans le déni ou l'indifférence, « [de] peur de regarder le problème en face; car si on le voyait dans son ensemble, on serait effrayé du nombre d'infortunés que l'on oublie en se voyant sous le néant du néon et de l'argent »⁸². À cette époque où la rhétorique marxiste ou socialiste a le vent dans les voiles, des discours, surtout ceux émanant du milieu syndical, ne font pas tant porter l'odieux sur l'ensemble du corps social que sur le capitalisme, perçu comme intrinsèquement générateur d'inégalités. Ainsi, Pierre Vadeboncoeur et Bernard Solasse, deux intellectuels, et André Laurin, l'homme à l'origine des ACEF⁸³, ne mâchent pas leurs mots lorsqu'ils affirment : « Le progrès de la société capitaliste est possible parce qu'il y a des pauvres⁸⁴. » En 1968, Marcel Pepin, président de la CSN, abonde dans le même sens et « dénonce le système

77. Bélanger et Brouillet, *Le Québec*, 289.

78. *Ibid.*

79. *Ibid.*

80. « Aujourd'hui et demain », *La Revue Desjardins* (1971-75), 40.

81. « L'enfant ne connaît pas la pauvreté, il s'amuse », *Le Travail* (août 1965), 12. Voir aussi : « Deux questions urgentes qui devraient retenir l'attention du nouveau gouvernement fédéral élu », *Le Travail* (avril 1963), 6; « Le devoir de l'heure », *Relations* (octobre 1966), 257; Ian Adams, « La pauvreté. Facette de la condition féminine », *Châtelaine* (avril 1969), 25; « Aujourd'hui et demain », *La Revue Desjardins* (1971), 41; Gosselin, *La troisième solitude*, 9.

82. Daniel Cadrin, « La faim des nôtres », *Ma Caisse populaire* (mai-juin 1965), 8.

83. Sur André Laurin et les associations coopératives d'économie familiale (ACEF), voir : Goulet, *Origines et développement*.

84. Pierre Vadeboncoeur, André Laurin et Bernard Solasse, « Pauvreté », *Le Travail* (octobre 1965), 14.

actuel qui fait des chômeurs et crée de la pauvreté pour pouvoir survivre »⁸⁵, ce qui fait écho à l'idée marxiste d'une « armée de réserve de travailleurs »⁸⁶, également reprise par les chercheurs Michel Pelletier et Yves Vaillancourt au début des années 1970⁸⁷.

C'est donc dire que, du point de vue de ces observateurs de la société québécoise, la pauvreté, en tant que phénomène social, ne se résorbera pas par elle-même (ou grâce à la consommation de masse) comme le sous-entend le discours moralisateur des années d'après-guerre, d'où la variété d'offensives dans lesquelles s'engagent divers acteurs sociaux. Plusieurs d'entre eux, comme le journaliste et écrivain canadien-anglais Ian Adams à l'égard des Canadiennes défavorisées, incitent les gens à « s'organiser, militer » pour sortir de la pauvreté étant donné qu'« il leur faudra enfoncer les portes » parce que « personne, surtout pas les riches, ne les leur ouvrira »⁸⁸. Dans une certaine mesure, cette rhétorique est « genrée »⁸⁹ puisque les moyens d'action suggérés apparaissent assez virils, notamment l'appel à l'action pour se sortir soi-même de sa condition de personne dominée, comme l'exemplifie Adams, lorsqu'il suggère, à propos de la moitié des femmes canadiennes qui connaissent la pauvreté, que « *maybe it's time they stopped taking their economic beatings with a sweet feminine smile, and started to fight back* »⁹⁰.

Cette idée selon laquelle les gens vivant dans la pauvreté ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour « se sortir du trou » et selon laquelle ils doivent se mobiliser, « être solidaires et prendre toutes leurs responsabilités »⁹¹ semble d'ailleurs de plus en plus populaire à la fin de la décennie et au début des

85. « Pepin dénonce le système actuel qui fait des chômeurs et crée de la pauvreté pour pouvoir survivre », *Le Travail* (mars 1968), 8. Voir aussi : Ian Adams *et al.*, *The Real Poverty Report* (Edmonton : M. G. Hurtig Limited, 1971).

86. Karl Marx, *Le Capital*, livre premier (Paris : Éditions sociales, 1977 [1867]), 449-462.

87. Michel Pelletier et Yves Vaillancourt, *Du chômage à la libération suivi du Manifeste de la FTQ* (Montréal : Éditions québécoises, 1972), 49-63. Cette idée de « réserves de chômeurs » est connue et reprise par les syndicats bien avant cette date. Voir : « Des réserves de chômeurs, vieille stratégie du capitalisme », *Le Travail* (février 1948), 2.

88. Ian Adams, « La pauvreté. Facette de la condition féminine », *Châtelaine* (avril 1969), 66. Voir aussi : « La pauvreté doit disparaître, c'est officiel. Mais...il faut voir comment se comporte notre société », *Le Travail* (octobre 1968), 6.

89. Conformément aux suggestions poststructuralistes de Joan Scott, nous utilisons ici le genre comme grille d'analyse, c'est-à-dire comme un prisme à partir duquel toutes les relations de pouvoir peuvent être appréhendées. Selon Scott, le genre est en effet présent, comme le démontrent plusieurs chercheurs, dans des phénomènes qui n'ont rien à voir avec la sexualité, mais dont le sens (*meaning*) est construit par le biais d'oppositions « genrées » hiérarchisées et « essentialisées ». Joan Scott, *Gender and the Politics of History* (New York : Columbia University Press, 1999 [1988]), 42-45, 65.

90. Ian Adams, « The Real Poor in Canada Are Women », *Chatelaine* (avril 1969), 42.

91. Michel Blondin, « Terre des pauvres », *Maintenant* (juin-juillet 1968), 181.

années 1970⁹². En effet, à une époque où apparaissent de multiples foyers de contestation un peu partout en Amérique du Nord, des comités de citoyens, provenant surtout de milieux défavorisés, se font particulièrement actifs en cherchant à agir sur les enjeux qui les touchent directement, notamment la pauvreté⁹³. Ils participent en outre à divers projets d'« animation sociale », « approche nouvelle de l'assistance, qui vise à mobiliser les citoyens pour une cause commune, habituellement l'amélioration de leur milieu de vie commun : école, parcs, logements »⁹⁴. Par le biais de la mise en place d'un « deuxième front » (celui de la consommation), des intellectuels issus du milieu syndical comme Marcel Pepin vont aussi chercher à orienter l'action des groupes communautaires contre le système responsable de la pauvreté⁹⁵, sans grand succès à en croire *Relations*⁹⁶.

On peut percevoir, dans toutes ces initiatives en matière d'animation sociale, qui aspirent à « une plus grande démocratie locale et [à] la prise de parole et de pouvoir des résidents des zones défavorisées⁹⁷, » une façon de faire en sorte que les pauvres cessent d'être des « victimes ». Si cette perception n'est pas entièrement nouvelle – puisque même dans les années 1940 et 1950 où il n'est pas encore question de prise de pouvoir citoyenne des pauvres, la production discursive présente généralement « la famille ouvrière [...] comme muette et passive »⁹⁸ –, elle s'accroît en même temps que s'affirment les conceptions socialisantes de la pauvreté au cours des années 1960. Ainsi, en 1969, l'intellectuel catholique Jacques Flamand définit les travailleurs et les ouvriers comme « ceux qui sont exploités et ne bénéficient que marginalement de [la] société de consommation »⁹⁹. Qui plus est, un glissement sémantique s'effectue, dans la mesure où les « pauvres » en viennent à être assimilés à l'ensemble des salariés ou de la classe ouvrière. Par exemple, le politologue Yves Vaillancourt affirme que « dans un système capitaliste comme le

92. Par exemple : Richard Daignault, « Un morceau de gâteau pour tout le monde? », *Le Travail* (octobre 1968), 2; « C'est Ti-cul Lachance qui vous l'dit! », *Le Travail* (janvier 1974), p. 2; Ian Adams, « La pauvreté serait-elle un problème insoluble? », *Châtelaine* (juin 1969), 50.

93. « Éditoriaux », *Relations* (juin 1968), p. 175; « L'animation sociale au Québec », *Relations* (mai 1970), 131-132; Michel Corbeil, « Historique de l'animation sociale au Québec », *Relations* (mai 1970), 139-147; Claude Larivière, *Petite Bourgogne* (Montréal : Éditions québécoises, 1973), 46-60.

94. Amélie Bourbeau, « Autorité, genre et expertise. Le cas de l'assistance catholique à Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 63, n° 2-3 (automne 2009-hiver 2010), 355.

95. Marcel Pepin, *Le Deuxième front. Pour une société bâtie par l'homme* (Montréal : Confédération des syndicats nationaux, 1970).

96. « L'animation sociale au Québec », *Relations* (mai 1970), 131.

97. Bourbeau, « Autorité, genre et expertise », 355.

98. Bourbeau, « Tuer le taudis qui nous tuera », 69-70.

99. Jacques Flamand, « Crise des sociétés capitalistes et options socialistes », *Maintenant* (août-septembre 1969), 217.

nôtre, la solidarité avec les plus pauvres a un nom, c'est la solidarité avec les travailleurs »¹⁰⁰. L'idée selon laquelle « les masses populaires (travailleurs, chômeurs, assistés sociaux, ménagères) sont exploitées économiquement, dominées politiquement et aliénées idéologiquement »¹⁰¹ comporte donc un amalgame « pauvre-victime-travailleur » pour le moins révélateur.

En fin de compte, le vent tourne dans les années 1960, alors que « de multiples recherches conduisent à une redécouverte de la présence continuelle de la pauvreté dans nos sociétés, laquelle cesse d'être considérée comme un phénomène individuel pour alors se concevoir comme un phénomène social »¹⁰². Là réside peut-être la raison du silence des institutions financières sur la pauvreté pendant la seconde moitié des Trente Glorieuses. En effet, à mesure que l'individualisme des années 1940 et 1950 cède le pas à l'idée selon laquelle la pauvreté est le produit du système capitaliste et constitue une responsabilité sociale, les banques et les caisses populaires préfèrent sans doute ignorer la question devenue de plus en plus embarrassante pour elles.

Quoi qu'il en soit, la voix de tous ces commentateurs, dont certains réclament une intervention étatique sous la forme de mesures de sécurité sociale¹⁰³, résonne manifestement assez fort pour se faire entendre des autorités gouvernementales, un phénomène qui dépasse d'ailleurs le contexte canadien. En 1964, le président des États-Unis, Lyndon B. Johnson, déclare « la guerre à la pauvreté » et entreprend la mise en place d'une série de politiques sociales visant à combattre les inégalités économiques criantes. Au Canada, tant l'expression militaire que la lutte qu'elle propose influencent les différents paliers de gouvernement qui veulent évaluer l'efficacité des programmes sociaux récemment mis en place, prendre la mesure de la pauvreté et trouver des moyens de remédier au problème¹⁰⁴. C'est à cette fin que le gouvernement fédéral, dans le sillage de la publication d'un rapport du Conseil économique du Canada affirmant que la pauvreté touche au moins le cinquième de la

100. Yves Vaillancourt, « Les chrétiens et l'engagement socio-politique », *Relations* (janvier 1972), 12.

101. Université du Québec à Montréal (UQÀM), Service des archives et de gestion des documents (ci-après UQÀM-SAGD), Fonds de l'association coopérative d'économie familiale de Montréal, 74P, dossier 138/5, Rapport synthèse de la conjoncture générale, des objectifs généraux, de la stratégie générale et des moyens généraux, s.d.

102. Mayer et Hamel, « La voix d'une population », 152-153.

103. Citons entre autres commentateurs : André Laurin dans ACSN, Fonds Service de consommation, Qu'est-ce que la sécurité sociale, février 1964; Jacques Henripin dans « Besoins économiques des familles et prestations familiales », *Relations* (mai 1966), 138-140. Louis Hébert dans *Banque canadienne nationale – Bulletin mensuel* (janvier 1969), 5-6; Benoît Michaudville et Pierre Durocher dans « L'avenir du Comité ouvrier de Saint-Henri », *Relations* (janvier 1970), 10.

104. Mayer et Hamel, « La voix d'une population », 153.

population canadienne¹⁰⁵, met sur pied le Comité spécial du Sénat sur la pauvreté en 1968. En 1971 paraît le rapport Croll, du nom de son président, qui, afin de remédier à la pauvreté, qualifiée de « grand problème de notre société » et de « tragédie », propose l'instauration d'un programme de revenu garanti pour tous ceux et celles dont les revenus se trouveraient sous un seuil déterminé suffisant, y compris les salariés. Qui plus est, le rapport pose l'intégration totale des pauvres à la société comme « le droit fondamental de chacun de s'épanouir pleinement », et non comme un privilège ou une mesure caritative : la justice sociale qu'ils réclament leur est due¹⁰⁶. Ce document est bien de son temps puisque, comme l'indique l'universitaire Bertrand Belzile, c'est au tournant des années 1970 que « le droit à la sécurité de revenus pour tous les citoyens »¹⁰⁷ commence vraiment à faire l'objet de débats publics. En outre, le Comité pose un jugement sans appel sur les politiques sociales canadiennes qui, selon lui, sont insuffisantes et dépassées parce qu'elles traitent les conséquences plus que les causes de la pauvreté. Ian Adams, William Cameron, Brian Hill et Peter Penz qui ont fait défection avant la parution du rapport¹⁰⁸ lui font écho, mais pointent aussi du doigt l'« effect [the] policies have had in making life more difficult for the poor and easier for the affluent »¹⁰⁹. Sur le plan concret, en 1966, le gouvernement fédéral, en adoptant la Loi sur l'assistance publique, innove en consacrant « le principe de l'accessibilité de l'aide sociale à tous les citoyens dans le besoin, y compris les travailleurs qui, même s'ils ont un emploi, vivent dans la pauvreté »¹¹⁰. Maintes critiques – dont le rapport Croll – reprochant au Régime d'assistance publique du Canada son « increasingly manifest inadequacy »¹¹¹, les autorités lancent en 1973 un projet de réforme des programmes sociaux, qui obtient des résultats mitigés.

105. David P. Ross et Clarence Lochhead, « Pauvreté » dans *L'Encyclopédie canadienne*, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/pauvrete/>; Canada, *Fifth Annual Review*, 110; Walter Stewart, « Les Canadiens n'estiment pas les gens en dollars », *Sélection du Reader's Digest* (juin 1971), 78-80. Condensé d'un article du magazine *Maclean's*.

106. Canada, *La pauvreté au Canada*, vii-xiii.

107. ACSN, Fonds Mémoires (1970-1972), Belzile, Niveau de vie adéquat, 1971, 20. Souligné dans le texte.

108. Avant la fin des travaux du comité, ceux-ci décident de ne plus y prendre part, refusant de participer à la « production of a document that was obviously intended to be useful more to politicians than to the poor », du moins selon ce qu'ils anticipent. Adams et al., *The Real Poverty*, préface. Les démissionnaires accusent ainsi le rapport de trahison (*sellout*). Ils sont notamment en désaccord avec la proposition du comité d'établir le revenu minimum garanti à 70 p. 100 du seuil de pauvreté. Alvin Finkel, *Social Policy and Practice in Canada. A History* (Waterloo : Wilfrid Laurier University Press, 2006), 251-252.

109. Adams et al., *The Real Poverty*, 83.

110. Linteau et al., *Histoire du Québec*, 640.

111. Rodney S. Haddow, *Poverty Reform in Canada, 1958-1978. State and Class Influences on Policy Making* (Montreal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 1993), 3.

Le gouvernement du Québec, plutôt réticent quant à l'adoption de mesures sociales pendant l'après-guerre, entame sa propre « guerre à la pauvreté » en pleine Révolution tranquille. Tout comme le fédéral, voire davantage, étant donné que la sécurité sociale fait partie de ses compétences, l'État québécois « entreprend une vaste opération de prise en charge des affaires sociales et de mise à jour des politiques »¹¹². En 1961, un comité chargé d'étudier l'assistance publique est ainsi mis sur pied. Son rapport se démarque par son insistance sur la dignité de la personne humaine et l'affirmation du droit de tous les citoyens à l'assistance de l'État pour subvenir à l'essentiel de leurs besoins, ce qui se concrétise dans la Loi de l'aide sociale de 1969¹¹³. Au milieu des années 1960, alors que la volonté de comprendre la pauvreté est à l'ordre du jour, le gouvernement provincial instaure également la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Commission Castonguay-Nepveu) qui entreprend, entre autres choses, d'interroger les gens dans le besoin pour comprendre leur situation.

Pour certains militants syndicaux, les gouvernants, de mèche avec « les intérêts capitalistes », font davantage partie du problème que de la solution¹¹⁴. Plus encore, Pierre Vadeboncoeur, André Laurin et Bernard Solasse jugent que, à l'égard du « scandale de la pauvreté », revendiquer des mesures sociales ne peut que donner des résultats limités dans une société capitaliste, car « jamais le gouvernement ne prendra, de sa propre initiative, le risque de heurter de front les milieux d'affaires, les riches, tous ceux qui détiennent le pouvoir et la puissance que confère l'argent »¹¹⁵. Certains vont encore plus loin et proposent de revoir les fondements mêmes de l'ordre socio-économique, ce qui ne surprend guère étant donné le contexte du Québec de la fin des années 1960 et du début des années 1970 où la contestation sociale atteint son apogée.

Comme l'ont récemment étayé Bryan D. Palmer et Sean Mills, de multiples foyers de contestation éclosent en effet au Canada et au Québec au cours des fameuses *sixties*, décennie marquée par divers courants, notamment le mouvement de libération des femmes et celui des Noirs, le Red Power, la contestation étudiante, la radicalisation des syndicats, le Front de libération du Québec, la popularité croissante du nationalisme québécois et l'essor de la Nouvelle Gauche. Les luttes des groupes populaires des années 1960 ne sont toutefois pas directement liées à la question de la pauvreté en lien avec la société de consommation : ce n'est qu'à partir du milieu des années 1970 que leurs actions s'orienteront véritablement en ce sens. En outre, si elle s'insère bel et bien dans cette dynamique contestataire, la dénonciation socialisante

112. Linteau *et al.*, *Histoire du Québec*, 638.

113. *Ibid.*, 640; Québec, *Report of the Study Committee on Public Assistance* (Montréal 1963), 215.

114. « Pepin dénonce le système actuel qui fait des chômeurs et crée de la pauvreté pour pouvoir survivre », *Le Travail* (mars 1968), 8. Voir aussi : Bélanger et Brouillet, *Le Québec*, 283.

115. Pierre Vadeboncoeur, André Laurin et Bernard Solasse, « Pauvreté », *Le Travail* (octobre 1965), 14.

de l'injustice qu'est la persistance de la pauvreté dans l'abondance à Montréal ou au Québec est rarement évoquée en lien avec le sort des « pauvres » ailleurs dans le monde, ce qui contraste avec la tendance des mouvements de contestation des *sixties* à insérer leurs revendications dans une perspective internationale¹¹⁶. Quoi qu'il en soit, c'est dans ce contexte d'effervescence que le syndicalisme québécois, devenu une véritable force sociale, souhaite « pousser plus loin les réformes dans le sens d'une redéfinition fondamentale de l'organisation économique et de la société, en mettant de l'avant un projet socialiste de société »¹¹⁷. Croyant les politiques sociales insuffisantes, certains commentateurs, comme Bernard Solasse, jugent en effet que la solution à la pauvreté réside dans une « politique planifiée de répartition des revenus, ce qui suppose une modification en profondeur du système capitaliste lui-même »¹¹⁸.

Le regard des pauvres sur leur situation

EN S'APPUYANT SUR DES ENTREVUES orales ou écrites, bon nombre des études réalisées au cours de la seconde moitié de la période et portant sur les ménages aux revenus insuffisants laissent entrevoir la propre perception de ces ménages sur leur situation économique. Il faut toutefois garder en tête que, si nous nous appuyons sur les commentateurs pour identifier « les pauvres », ceux-ci ne s'insèrent pas nécessairement eux-mêmes dans cette catégorie. Par exemple, au tournant des années 1970, seulement 10 p. 100 des Canadiens se disent pauvres bien que le Conseil économique du Canada estime que 29 p. 100 de la population canadienne se classent, à cause de leur revenu, « parmi les nécessiteux »¹¹⁹. Dans la même veine, se trouve le commentaire de l'épouse au sein d'une famille, issue du « milieu urbain pauvre » observé par l'anthropologue Marie Letellier par le biais de la grille d'analyse de la « culture de la pauvreté », qui juge sa situation selon les dettes de son ménage : « On vit pas riche, mais on vit normal »¹²⁰. » Ce commentaire révèle à quel point les critères définitoires de la pauvreté sont relatifs et diffèrent potentiellement entre les acteurs historiques puisque les ménages des quartiers ouvriers ne partagent pas nécessairement la définition de la pauvreté qu'ont les bureaucrates et les universitaires.

116. Bryan D. Palmer, *Canada's 1960s. The Ironies of Identity in a Rebellious Era* (Toronto : University of Toronto Press, 2009); Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal* (Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2010).

117. Rouillard, *Le syndicalisme québécois*, 140. À ce sujet, voir aussi : Mills, *The Empire Within*, chapitre 7.

118. Bernard Solasse, « On produit pour ceux qui peuvent payer », *Le Travail* (juin 1965), 4.

119. Walter Stewart, « Les Canadiens n'estiment pas les gens en dollars », *Sélection du Reader's Digest* (juin 1971), 79. Condensé d'un article de la revue *Maclean's*.

120. Letellier, *On n'est pas*, 93.

S'ils offrent plusieurs définitions de la pauvreté, les témoignages qu'a recueillis la Commission Castonguay-Nepveu identifient une constante : « Elle crée toujours chez ceux qu'elle atteint un sentiment d'isolement et de honte; elle entraîne également le jugement sévère de la société à l'égard des déshérités¹²¹. » Cet embarras ressort aussi des entrevues avec six groupes de citoyens de quartiers ouvriers montréalais – Saint-Henri, Hochelaga-Maisonneuve et Centre-Sud –, qu'a menées Louise Chabot-Robitaille pour le Conseil de développement social du Montréal métropolitain en 1969¹²². Fait particulièrement troublant étant donné le discours « socialisant » présent dès l'immédiat après-guerre et dominant dans les années 1960 et 1970, les « économiquement faibles » témoignant devant la Commission Castonguay-Nepveu attribuent la pauvreté à des causes « beaucoup plus en rapport avec des tares de l'individu qu'avec celles de la société elle-même¹²³. » À leurs yeux, « les pauvres sont responsables de leur pauvreté », quoiqu'à des degrés différents selon qu'ils sont des « bons » ou des « mauvais » pauvres¹²⁴. Dans la même veine, des entrevues réalisées auprès de citoyens des quartiers Saint-Henri et Hochelaga-Maisonneuve font ressortir que, au sein même de la classe ouvrière, un certain opprobre est jeté sur certains bénéficiaires de prestations d'aide sociale perçus comme ne voulant pas travailler, préférant même être « à la charge du monde »¹²⁵. Tristement et ironiquement, on constate ainsi que des gens étiquetés comme pauvres portent un jugement moral très incisif sur les personnes qui se trouvent dans une situation pourtant similaire à la leur. Il ressort donc de certains témoignages une intériorisation des discours « individualisants » auxquels ces « économiquement faibles » se heurtent certainement dans leurs relations avec les enquêteurs de l'aide sociale et les services sociaux, qu'ils jugent d'ailleurs trop peu compréhensifs¹²⁶. Il se peut aussi que la vision « socialisante » des choses soit moins populaire que le laissent croire les discours ayant cours.

Une certaine conscience d'être des « laissés-pour-compte¹²⁷ », des citoyens de seconde zone, anime néanmoins certaines personnes aux prises avec des difficultés. Au regard des soins de santé, par exemple, plusieurs rapportent

121. Québec, Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, *La voix des hommes sans voix* (Québec 1971), 52.

122. Un groupe par quartier est un comité citoyen. Louise Chabot-Robitaille, *De l'eau chaude, de l'espace et un peu de justice* (Montréal : Conseil de développement social du Montréal métropolitain, 1970), 578. Cet organisme est le successeur du Conseil des Œuvres de Montréal. Voir aussi : Québec, *La voix des hommes*, 22.

123. Québec, *La voix des hommes*, 58.

124. *Ibid.*

125. Chabot-Robitaille, *De l'eau chaude*, 204.

126. Québec, *La voix des hommes*, 28.

127. *Ibid.*, 61. Voir aussi : Mayer et Hamel, « La voix d'une population », 163.

dans le cadre de la Commission Castonguay-Nepveu une discrimination criante en matière de traitement à l'hôpital et de suivi médical des patients qui ne peuvent payer pour les soins dont ils ont besoin¹²⁸. Cette injustice n'est pas la prérogative du domaine de la santé, comme le suggère le commentaire, empreint de désillusion, d'une citoyenne de Saint-Henri au sujet de l'organisation sociale en général : « Avec l'argent tu as tous les pouvoirs puis quand tu n'as pas d'argent, tu prends ton trou bien souvent¹²⁹. » Une entrevue de Chabot-Robitaille révèle en outre, bien que de manière un peu confuse, le regard empreint d'un mélange de frustration et de fatalisme – et probablement de lucidité – que des citoyens du quartier Centre-Sud jettent sur l'ampleur de cette infériorité où ils perçoivent un cercle vicieux dont ils ne peuvent s'extirper :

Louvrier est toujours écrasé. Tout se rejoint. Tu vois, tu n'as pas l'ambiance idéale pour élever tes enfants, tu n'as pas l'atmosphère, tu n'as pas l'argent pour les faire instruire, tu n'as pas l'argent nécessaire pour leur payer de bons loisirs. Alors, à ce moment-là tu as, ce qu'on peut dire, « le strict minimum ». [...] À ce moment-là, ils font un programme pour te rendre esclave; puis ils réussissent parce qu'ils savent où t'attaquer. Alors, tu es esclave sans t'en rendre compte. Puis, si tu es esclave, quand tu viens pour aller quelque part, ils te l'ont rentré dans le « coco » puis tu l'es devenu. [...] Tu es handicapé, tu n'es pas capable de te remonter. C'est impossible de te remonter¹³⁰.

Cette idée selon laquelle la pauvreté est insurmontable ou inhérente à la structure socio-économique et aux rapports sociaux semble assez répandue en certains milieux. Une entrevue avec des citoyens de Saint-Henri fait par exemple ressortir la croyance en la nécessité de l'existence des « pauvres pour faire vivre les riches », d'où le peu d'intérêt des riches à ce que le sort des pauvres s'améliore puisqu'« ils ne pourront plus les exploiter »¹³¹. Si plusieurs individus, comme le fait ressortir une entrevue avec un groupe de citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve, ont « l'espérance d'en sortir un jour, d'améliorer [leur] sort », dans l'ensemble, les témoignages attestent d'une faible confiance en l'avenir.

Certains groupes ou certaines personnes aux prises avec des difficultés financières choisissent néanmoins de mettre l'accent sur « leur fierté, leur esprit d'initiative, leur volonté de lutte » plutôt que sur leur pauvreté. C'est notamment le cas des habitants des quartiers Griffintown, de La Petite-Bourgogne, ou de Sainte-Cunégonde, (dans le Sud-Ouest de Montréal), qui

128. Québec, *La voix des hommes*, 3-7. À cette époque, les gens bénéficiant de l'aide sociale détiennent une carte d'assistance médicale qui, selon les témoignages, n'est pas acceptée par tous les médecins, en plus de forcer le détenteur à « afficher son état de pauvreté au bureau de consultation ou à l'hôpital », ce qui aux yeux de plusieurs « économiquement faibles » « constitue une négation de la dignité de la personne humaine », 18.

129. Chabot-Robitaille, *De l'eau chaude*, 82.

130. *Ibid.*, 30.

131. *Ibid.*, 125. Voir aussi la page 42.

se racontent dans un ouvrage éponyme paru en 1973 où ils affirment qu'« [ils] en ont assez d'être décrits comme "pauvres et défavorisés" »¹³². Dans la même veine, un groupe de citoyens de Saint-Henri interviewé en 1969 manifeste une certaine fierté vis-à-vis l'esprit de communauté très présent dans le quartier, en affirmant qu'« [ils ont] développé, peut-être un peu plus vite que les autres, une mentalité qui fait [qu'ils se tiennent] ensemble, [qu'ils s'occupent] des affaires qui [les] concernent »¹³³. Jeanne Leblanc, représentante du Comité des locataires des îlots Saint-Martin, qui s'opposent à leur expropriation par l'administration municipale à la fin des années 1960, est elle aussi tout sauf résignée lorsqu'elle affirme : « C'est beau d'être pauvre, mais on n'est pas obligés de vendre notre liberté pour avoir un peu mieux¹³⁴. »

Conclusion

EN RÉSUMÉ, MÊME SI MONTRÉAL, le Québec et le Canada traversent une période de prospérité sans précédent, la gloire des Trente Glorieuses ne rejaillit pas sur tous les ménages, ce qui fait couler énormément d'encre. Dans le paysage discursif québécois des années 1940 et 1950, généralement moins portées que les décennies suivantes sur la revendication en lien direct avec la société de consommation, deux conceptions de la pauvreté se font concurrence : d'une part, la pauvreté est perçue comme un enjeu individuel, d'autre part, elle est assimilée à une injustice sociale. Si une certaine continuité est manifeste dans la mesure où les discours véhiculent des visions plus socialisantes des individus aux prises avec la précarité matérielle pendant la totalité de la période, un changement de paradigme a indubitablement lieu dans les années 1960. Dans une atmosphère imprégnée de contestation sociale et dans une période où se multiplient les études pour comprendre la persistance de la pauvreté malgré l'abondance, le phénomène est de plus en plus appréhendé en lien avec la consommation de masse. Alors que pendant l'après-guerre, on déplore que les salaires soient insuffisants pour assurer un mode de vie frugal, dans les années 1960, le fait que les retombées de la prospérité – et non uniquement l'essentiel – demeurent hors de portée pour bon nombre de personnes dérange de plus en plus. En d'autres termes, à partir du moment où la population du Québec et de Montréal amorce son entrée dans la société de consommation, et donc à partir du moment où elle comporte une proportion de moins en moins importante de pauvres, la présence de ceux-ci semble anormale, si bien que le discours sur la pauvreté commence à s'opposer aux fondements mêmes du consumérisme, ce qui n'est pas le cas pendant les années d'après-guerre. Tributaire d'une redécouverte de la persistance de la pauvreté, la prolifération des recherches sur les pauvres dans les années

132. Claude Larivière, *Petite Bourgogne* (Montréal : Éditions québécoises, 1973), 5.

133. Chabot-Robitaille, *De l'eau chaude*, 107.

134. Maurice Bulbulian, *La P'tite Bourgogne*, Office national du film (Montréal 1968).

1960, si elle a immanquablement pour corollaire de conforter l'altérité qui est associée à ces derniers, permet rétrospectivement d'identifier certains aspects de leur vision de leur situation. Les bribes d'information qu'ont révélées les sources sur la façon dont les personnes étiquetées « pauvres » se perçoivent elles-mêmes laissent non seulement entrevoir un sentiment de honte et une espèce de « frustration résignée » à l'égard de leur situation économique, mais aussi une lucidité et une fierté indéniables.

Ce portrait de la pauvreté en temps de prospérité ne doit pas faire perdre de vue que la majorité des acteurs et des actrices historiques voient leur situation s'améliorer pendant les Trente Glorieuses. En effet, comme nous l'avons noté, c'est parce qu'il y a moins de pauvres que leur existence semble autant déranger. Il est aussi important de garder en tête que la pauvreté, malgré sa cruelle capacité à se reproduire de génération en génération, n'est pas un état statique. Il est par exemple probable que plusieurs familles voient leur situation financière s'améliorer à partir du moment où le plus jeune des enfants fait son entrée dans le système scolaire. Le salaire de la mère qui vient s'ajouter au revenu familial permet alors au ménage de participer davantage à la consommation de masse.

Au lendemain du premier choc pétrolier en 1973, le contexte économique change du tout au tout alors que l'inflation devient galopante. À l'ère de la stagflation, les liens entre l'abondance et la pauvreté s'articulent différemment, ce qui ne se traduit toutefois pas par l'essoufflement des dénonciations des inégalités économiques. À plusieurs égards, c'est en effet après la fin des Trente Glorieuses que le militantisme contre la pauvreté, qui n'a pas vraiment fait l'objet d'études récentes en ce qui concerne le Québec et Montréal, commence à prendre forme par le biais d'initiatives telles que le Comité Logement, diverses campagnes syndicales et des actions du mouvement de protection du consommateur, qui prend véritablement son essor dans le sillage de l'adoption en 1971, au Québec, de la Loi de la protection du consommateur.

Cette recherche a bénéficié du soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines, du Groupe d'histoire de Montréal ainsi que de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et du Département d'histoire de l'Université de Montréal. L'auteure tient à exprimer sa reconnaissance envers Denyse Baillargeon pour sa lecture attentive de versions préliminaires de cet article. Les questions et commentaires reçus à l'occasion de communications ayant présenté des idées se retrouvant dans cet article ont également permis d'approfondir la réflexion, tout comme les critiques des évaluateurs anonymes de Labour/Le Travail. L'auteure souhaite aussi remercier le Service des archives de la CSN, plus particulièrement Yves Lacroix, pour l'aide au repérage de documents pertinents. La facilité d'accès à l'information fut grandement appréciée.